



Marc-André Thivierge

Commissaire aux plaintes

Ministère des Affaires municipales, Régions et
Occupation du territoire

Juriste de formation, Marc-André Thivierge est aussi détenteur d'une maîtrise en relations internationales de l'Université Laval. Passionné de voyage, il a étudié et travaillé en France, au Royaume-Uni et en Thaïlande en plus d'avoir parcouru une partie de la planète. Fort de ce bagage, mais appréciant grandement la qualité de vie offerte par sa ville natale, c'est au sein de la fonction publique québécoise que M. Thivierge a souhaité poursuivre sa carrière. Après un passage au ministère des Transports du Québec comme conseiller aux affaires extérieures, M. Thivierge fut nommé cadre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Il s'est suffisamment démarqué pour devenir le premier titulaire du poste de commissaire aux plaintes du MAMROT, responsable des plaintes relatives à la gestion des municipalités et à l'éthique et la déontologie des élus municipaux. Pour Marc-André Thivierge, la fonction publique est un excellent environnement pour mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes et ses compétences, comme employé tout comme gestionnaire.

Au printemps 2012, l'Alliance des cadres de l'État lui a décerné le [Prix Relève de gestion](#), une distinction visant à « promouvoir l'excellence des cadres travaillant dans les ministères, les organismes et les sociétés d'État ».

Un gestionnaire humain et créatif... Il est très important pour moi d'être à l'écoute de mes employés et de démontrer beaucoup de considération pour les gens avec lesquels je travaille. La richesse de nos équipes repose sur la qualité du capital humain de l'organisation. À cet égard, un gestionnaire doit proposer des idées novatrices et disposer du pouvoir de convaincre afin d'amener les gens à travailler ensemble et à œuvrer dans une même direction. Dans le contexte actuel d'attrition des ressources et des budgets, la créativité est de mise. Il est donc primordial de rester à l'affût des nouvelles façons de faire.

Faire face à la nouveauté... Mes responsabilités actuelles m'ont permis d'être placé dans un poste où tout était à faire. Le volet des plaintes en gestion municipale a exigé de moi beaucoup de travail de concertation et d'occasions d'échange avec mes collègues du Ministère afin de mettre sur pied des processus qui fonctionnent bien. En ce qui concerne les plaintes en éthique et en déontologie des élus municipaux, le fait d'avoir à assurer la mise en œuvre d'une nouvelle loi a représenté

pour moi une chance inouïe ainsi que des défis exceptionnels. Dans ce contexte, ma capacité de m'entourer de personnes ayant le désir et les compétences pour m'aider à atteindre les objectifs constitue une des mes forces.

La loyauté et la transparence avant tout... Un mot laissé par un ancien sous-ministre lors de son départ du Ministère m'a particulièrement touché. Ce dernier m'a remercié pour ma loyauté et ma transparence. À mon avis, ce sont deux qualités fondamentales qui vont de pair, et qui doivent caractériser non seulement les cadres, mais tous les membres d'une organisation. Elles constituent un engagement envers un but commun plutôt que vers les intérêts plus personnels des individus qui ont choisi de faire partie de cette organisation.

Des modèles de leaders... Comme jeunes gestionnaires, lorsque nous faisons face à des enjeux managériaux, nous gagnons beaucoup à apprendre des cadres plus expérimentés. Dès mon embauche, j'ai rapidement eu à côtoyer, au quotidien, des sous-ministres ou sous-ministres adjoints. L'expérience d'observer ces gens en mesure d'influencer les autres et de les mobiliser a été pour moi très inspirante et très motivante. Plusieurs de ces personnes ont pris leur retraite, mais je retiens d'eux bien des préceptes que j'essaie d'appliquer dans mon travail. La mentore avec qui j'ai été jumelé dans le Cercle des jeunes leaders a un peu pris leur relais. Bénéficier de ses connaissances est tout simplement un privilège.